

Le Pays Bassin-d 'Arcachon-Val de l'Eyre s'engage pour sa résilience alimentaire

Les 3 intercommunalités du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (la COBAS, la COBAN, et la Communauté de Communes du Val de l'Eyre) lancent ensemble l'élaboration d'un Programme Alimentaire Territorial.

L'objectif est de développer une agriculture résiliente et une alimentation saine et qualitative pour les habitants du territoire.

Dès le printemps 2021, les 3 intercommunalités, dans le cadre du Pays Barval, ont engagé des réflexions avec les représentants des associations « Collectif Aliment-Terre » et « Les Amis de la Terre Val de l'Eyre-Gironde », pour construire ensemble le projet qui vient d'être validé par les élus du territoire.

Elles œuvrent depuis plusieurs années sur les enjeux agricoles et alimentaires du territoire, à travers l'accompagnement des porteurs de projets agricoles ou encore la sensibilisation des habitants et des collectivités, et se réjouissent de cette décision.

Le projet est ambitieux et le partenariat inédit !

Pays Barval

« Il faut renforcer notre autonomie alimentaire en confortant les productions locales, en relocalisant les filières agricoles, orientées vers l'agroécologie, et en recherchant des complémentarités avec les territoires limitrophes », précise-t-on encore au Pays Barval

Lors de cette première étape, il s'agit de construire un plan d'actions. Pour cela, un diagnostic alimentaire et agricole va être mené avec l'ensemble des acteurs concernés et les habitants, et un outil permettant de mettre en relation les projets avec les fonciers agricoles disponibles va être déployé.

Parallèlement, des opérations pilotes expérimentales seront accompagnées sur des espaces-test agricoles, par exemple, mais également sur l'approvisionnement des cantines scolaires.

Le recrutement d'un chargé de projet dédié pour animer la démarche a été réalisé, il s'agit de Sixtine Mazin qui débutera sa mission le mois prochain, et des partenariats avec Bordeaux Sciences Agro et l'Université Bordeaux Montaigne sont initiés.

Pour compléter les financements mobilisés par les 3 intercommunalités, des subventions sont sollicitées auprès du programme européen LEADER, dont bénéficie le territoire, et de la Région Nouvelle-Aquitaine